# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

#### 24 Juillet 2020

# <u>OBJET</u>: Budget primitif 2020 : Politique départementale d'aides aux communes et aux territoires de Provence.

L'an deux mille vingt et le Vendredi vingt-quatre Juillet, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Martine AMSELEM, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE. Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO. Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS. Lucien LIMOUSIN, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINE, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT. Michèle RUBIROLA. Patricia SAEZ. Evelyne SANTORU-JOLY, Thierry SANTELLI, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS:**

Sylvia BARTHELEMY donne procuration à Jean-Pierre BOUVET, Laure-Agnès CARADEC donne procuration à Didier REAULT, Maurice DI NOCERA donne procuration à Didier REAULT, Jean-Claude FERAUD donne procuration à Patricia SAEZ, Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA, Gérard GAZAY donne procuration à Véronique MIQUELLY, Jean-Noël GUERINI donne procuration à Henri PONS, Eric LE DISSES donne procuration à Valérie GUARINO, Richard MALLIE donne procuration à Jean-Marc PERRIN, Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA, Danielle MILON donne procuration à Patrick BORE

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SEANCE PUBLIQUE DU 24 Juillet 2020 PRESERVATION DES TERRITOIRES RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL

#### **DÉLIBÉRATION**

<u>OBJET</u>: Budget primitif 2020 : Politique départementale d'aides aux communes et aux territoires de Provence.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 24 Juillet 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

#### A décidé:

- de reconduire les dispositifs d'aides aux communes selon la liste figurant en annexe et d'approuver les modifications proposées selon les modalités énoncées dans le rapport pour l'année 2020 ;
- pour faire suite à la sortie de crise COVID 19 et participer au plan national de relance de l'activité économique, de créer trois nouveaux dispositifs d'aides aux communes intitulés :
   "Aide à la Provence Verte", "Aide exceptionnelle pour la relance de l'activité économique" et "Aide exceptionnelle pour favoriser le déconfinement", présentés en annexe du rapport et de donner délégation à la Commission permanente pour adapter le cas échéant leurs modalités de mise en œuvre ;
- d'acter, à titre exceptionnel, le principe de l'octroi d'une seconde prorogation de délai pour l'achèvement des projets déjà prorogés et arrivant à caducité en 2020, sur demande motivée du bénéficiaire pour permettre aux communes de terminer les chantiers stoppés par le confinement;

- d'approuver les modèles, figurant en annexes du rapport, de conventions de partenariat liant au Département le bénéficiaire de l'aide financière.

### À l'unanimité

Mesdames VASSAL, CHABAUD, CALLET, SAEZ, GENTE-CEAGLIO, BARTHÉLÉMY, MILON, MIQUELLY et Messieurs RÉAULT, PONS, LIMOUSIN, FÉRAUD, MALLIÉ et LE DISSÈS ne prennent pas part au vote.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées